

Ce document¹ est également disponible en [NL](#), [EN](#) et [DE](#).

INTRASTAT : DÉCLARATION POUR LES EXPÉDITIONS 2019

- **Contexte**
- **Fichiers XML**
- **Fichiers CSV**
- **Questions sur le “Pays d’origine”**
- **Questions sur le “N° de TVA de la contrepartie”**
- **Autres questions / réponses**
- **Contact**

Contexte

Dans le cadre de la réforme européenne de la déclaration Intrastat, la **déclaration pour les EXPÉDITIONS** a été modifiée. Elle dispose d’un **nouveau nom** (INTRASTAT_X au lieu de EX29) et de **deux champs supplémentaires** :

- le **pays d’origine**
- le **numéro de TVA de la contrepartie**.

Ces modifications sont d’application **à partir des** déclarations portant sur les **expéditions effectuées en 2019**.

Fichiers XML

Les **noms du rapport et du formulaire** dans vos fichiers XML ont-ils été **changés correctement** ?

	Quoi ?	Dénomination 2018	Nouvelle dénomination
Déclaration standard	rapport	EX29S	INTRASTAT_X_S
	formulaire	EXF29S	INTRASTAT_X_SF
Déclaration étendue	rapport	EX29E	INTRASTAT_X_E
	formulaire	EXF29E	INTRASTAT_X_EF

Les **codes** pour les **2 nouvelles données** ont-ils été **ajoutés** ?

Nouveaux champs	Définition
EXCNTORI	Pays d’origine
PARTNERID	N° de TVA de la contrepartie

Documents utiles :

- [Structure du fichier XML](#).
- Fichiers XSD correspondants pour la [déclaration standard](#) ou la [déclaration étendue](#).

¹ Publié en juin 2018, dernière version de mars 2019.

Fichiers CSV

Dans **OneGate**, sous l'onglet « Rapports », cliquez sur le **rapport** correspondant aux déclarations d'expéditions :

- **INTRASTAT_X_S** pour la déclaration standard ou
- **INTRASTAT_X_E** pour la déclaration étendue

Chaque **ligne de déclaration** contient **2 champs d'information supplémentaires** par rapport aux anciennes déclarations :

Déclaration standard : 10 données au lieu de 8	Déclaration étendue : 12 données au lieu de 10
<ul style="list-style-type: none"> - Type de déclaration : 29 (= expéditions Intrastat) - Code du pays partenaire - Code de transaction - Code de la région en Belgique - Code produit - Masse nette (en kg) - Unités supplémentaires - Valeur en EUR 	<ul style="list-style-type: none"> - Code du moyen de transport - Incoterm
<ul style="list-style-type: none"> - Pays d'origine - Numéro de TVA de la contrepartie 	

Utilisez **toujours cet ordre dans votre fichier CSV** et **séparez les données par un point-virgule** sans espaces. Commencez **chaque transaction sur une nouvelle ligne**.

Exemple spécifique de la nouvelle ligne de déclaration dans OneGate :

- **déclaration standard** : 29;DE;1;2;94049090;6.35;;650;ZA;DE277593860
- **déclaration étendue** : 29;DE;2;1;94049090;60;;6500;2;DDP;CA;DE277593860

Questions sur le “Pays d’origine”

Définition

Le pays d'origine est le pays **où les marchandises ont été récoltées ou produites ou ont subi un traitement** de telle sorte qu'elles constituent un nouveau produit sous un autre code marchandise.

Le pays d'origine peut aussi bien être un pays membre de l'UE, y compris la Belgique, qu'un pays hors de l'UE.

Ce champ n'est requis **que dans** la déclaration des **expéditions**.

Quelle est la différence avec l'**état membre de provenance** ?

L'état membre de provenance (« Pays partenaire », dans OneGate) est l'État membre de l'UE d'où proviennent les marchandises.

Ce champ n'est requis **que dans** la déclaration des **arrivées**.

Par exemple, supposez que vous achetez 1.000 smartphones fabriqués en Chine auprès d'un fournisseur en Allemagne. Ensuite, vous envoyez 500 de ces smartphones à votre entrepôt de distribution en France. Dans ce cas :

- la Chine est le pays d'origine.
- l'Allemagne est l'état membre de provenance (nommé « *Pays partenaire* », dans OneGate, dans la déclaration des arrivées).

- la France est l'état membre de destination (nommé « *Pays partenaire* », dans OneGate, dans la déclaration des expéditions).

Que faire si...

1. le pays d'origine n'est **pas connu** ou indéterminable ?
Exceptionnellement, vous pouvez remplacer le code du pays d'origine par le code "QU" pour "pays et territoires non déterminés".
2. je vends un produit ayant **plusieurs pays d'origine** ?
Supposons que vous exportiez des champignons dont 80 % proviennent principalement de Belgique et 20 % des Pays-Bas. Si vous déclarez l'expédition d'un lot de champignons dans un État membre de l'UE, répartissez-le sur 2 lignes de transaction : pour 80 % de cette vente, entrez le code pays BE dans le "Pays d'origine" et pour 20 % de cette vente, le code pays NL.

Questions sur le “N° de TVA de la contrepartie”

Définition

Il s'agit du **numéro de TVA de votre client dans l'État membre de l'UE de destination** à qui vos marchandises ont été expédiées. Le numéro est identique à celui que vous mentionnez dans votre déclaration VIES (VAT Information Exchange System) destinée à l'administration de la TVA.

Saisissez toujours le **numéro de TVA complet avec le code pays**. En cas de doute sur l'exactitude ou l'exhaustivité d'un numéro, consultez le [relevé présentant la structure des numéros de TVA par État membre de l'UE](#).

Astuce : le code pays du numéro de TVA de votre client correspondra la plupart du temps à celui du pays partenaire, sauf dans le cas où votre expédition s'intègre dans une transaction liée au commerce triangulaire.

Que faire si...

1. le n° de TVA de la contrepartie n'est **pas connu** ?
Exceptionnellement, vous pouvez remplacer le numéro de TVA de la contrepartie par le code "QV999999999999" ("QV" suivi de 12 fois "9").
2. la contrepartie est un **client privé** ?
Utilisez le code "QV999999999999" ("QV" suivi de 12 fois "9").
3. ce numéro de TVA est celui d'une **entreprise en dehors de l'Union européenne** ?
Utilisez le code "QV999999999999" ("QV" suivi de 12 fois "9").
4. je déclare une expédition de **marchandises en dépôt** ?
Comme les acheteurs finaux des marchandises ne sont, la plupart du temps, pas connus à ce moment-là, complétez le numéro de TVA du consignataire.
5. j'expédie des marchandises vers mon **entrepôt de distribution situé dans un autre pays membre de l'UE**, d'où elles sont acheminées vers les acheteurs finaux dans le même État membre ?
Complétez alors le numéro de TVA de votre entrepôt de distribution ou représentant fiscal situé dans l'État membre tiers.

6. j'expédie des marchandises vers un **entrepôt situé dans un État membre et l'acheteur est établi dans un autre État membre** ? S'il y a un numéro de TVA pour cet entrepôt, utilisez ce numéro. Dans le cas contraire, complétez le numéro de TVA de l'acheteur.
7. j'ai, par exemple, vendu des marchandises à une **entreprise en France** mais que je les ai livrées directement à un **client de cette entreprise** en Allemagne ? Entrez le numéro de TVA français de votre client français. Pour l'état membre de destination (nommé « *Pays partenaire* » dans OneGate), vous entrez DE (code pays de l'Allemagne).
8. j'envoie des marchandises dans un autre État membre de l'UE, **uniquement pour qu'elles y soient traitées** ? Entrez le numéro de TVA de l'entreprise dans l'autre État membre de l'UE qui traite vos marchandises. Même si les produits transformés seront renvoyés ou envoyés ailleurs.

Autres questions / réponses

Que faire dans le cas d'une expédition avec un **code de marchandises spécial** ?

Vous ne devez **pas compléter le pays d'origine ni le numéro de TVA de la contrepartie** pour les codes de marchandises spéciaux suivants :

- 99450000 (mouvements de marchandises après réparation et entretien)
- 99500000 (mouvements de marchandises de petite valeur)
- 99600000 (notes de crédit)
- 99700000 (notes de débit).

Est-ce que cela a un impact sur **l'addition des expéditions semblables** ?

Oui, **le pays d'origine et le numéro de TVA de la contrepartie doivent également être identiques** avant de pouvoir additionner des transactions similaires. Par conséquent, votre déclaration d'expédition contiendra généralement plus de lignes de transactions qu'avant.

Contact

Besoin de plus d'info ou de l'aide ?

- Consultez le [manuel Intrastat](#).
- Pour des **questions spécifiques portant sur** :
 - o **les déclarations Intrastat** : SxSelect@nbb.be ou +32 2 221 40 99.
 - o **le portail OneGate et les formats de fichier modifiés** : SxCollect@nbb.be ou +32 2 221 44 11.

Test de fichiers XML ou CSV

- Demandez un **accès à l'environnement de test OneGate** en envoyant un mail à access.onegate@nbb.be, en indiquant comme sujet "Environnement de test Intrastat 2019", suivi de votre numéro de TVA. Vous pouvez ainsi vous assurer que la structure de vos fichiers adaptés en XML ou CSV est correcte.
- **Message d'erreur lors d'un essai** ? Envoyez vos fichiers de test par mail à SxCollect@nbb.be afin que nous les contrôlions pour vous.



Si vous n'introduisez pas vous-même vos déclarations Intrastat dans OneGate, merci d'envoyer ce document à votre service IT, votre tiers déclarant ou votre fournisseur de logiciels.